

**ÉCHOS DES DEUX RIVES**

**GASPÉ**

**Travaux sur la 132**

Le ministère québécois des Transports investit près de 7 millions \$ dans la réfection d'une portion de la route 132 à Grande-Rivière. Le ministre délégué, Robert Middlemiss a signé hier à Grande-Rivière, un protocole d'entente pour la réalisation de ces travaux en présence du maire Edmond Siros et du député André Beaudin. L'ouverture des soumissions devrait se faire le 9 septembre. La fin des travaux est prévue à l'automne 1995.

**PARC DE LA GASPÉSIE**

**Festival du gibier**

Le traditionnel Festival du gibier est de retour, jusqu'au 11 septembre, à la salle à manger du Gîte du Mont-Albert. Comme le veut la tradition, le chef Michel Morin a concocté des mets à base de chevreuil, caribou, bison et faisane. Chaque année, cet événement culinaire remporte un vif succès auprès de la clientèle du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

**BONAVENTURE**

**Cuir de poisson**

L'entreprise « Les cuirs fins de la mer » de Bonaventure subit les contrecoups des difficultés enregistrées dans l'industrie des pêches maritimes au Québec. Spécialisée dans la fabrication d'articles en cuir de poisson, l'entreprise a dû se tourner vers la morue russe pour obtenir la matière première nécessaire à la poursuite de ses activités.

**CAUSAPSCAL**

**Exposition forestière**

Plus de 80 exposants spécialisés en foresterie ouvrent ce matin leur stands dans le cadre de Forexpo Vallée 1993, où l'on présente aux visiteurs les techniques récentes développées pour les travaux en forêt privée et des démonstrations avec une gamme complète d'équipements forestiers à la fine pointe de la technologie. Forexpo Vallée 1993 se situe en deux endroits, avec des stands localisés dans la forêt-école de la vallée de la Matapédia et les autres dans l'Amphiglace de Causapsal. L'exposition dans la forêt-école, accessible en autobus, durera jusqu'à demain (et l'exposition jusqu'à dimanche). Il en coûte 10 \$ pour la visite des deux installations, transport inclus.

**SEPT-ÎLES**

**Femmes aux Quatre Vents**

Le Centre Femmes au Quatre Vents, de Sept-Îles, reprend ses activités après la pause estivale. Dès le 8 septembre, les cafés-rencontres seront de retour, les mardis et mercredis. Pour ce qui est des ateliers, ils débuteront à l'automne. Le Centre poursuit cette année son programme de tutorat scolaire, qui vise à assister les enfants dans leurs travaux scolaires après les heures de classe.

**Règlement sur les animaux**

La ville de Sept-Îles a modifié son règlement sur les animaux. Le principal changement touche les pigeons. Il sera dorénavant interdit de les élever ou de les garder sur le territoire de la municipalité. Selon les élus municipaux, cette décision fait suite à des plaintes de citoyens au sujet des dégâts causés par ces oiseaux qui sont de plus en plus nombreux à Sept-Îles.

**SAINT-ULRIC**

**La Super Fête**

Les organisateurs de la Super Fête de Saint-Ulric, qui débute ce soir et se termine dimanche, attendent 2000 personnes. Cette année, les profits iront à la fabrique, aux deux corps de pompiers volontaires, au comité des loisirs, ainsi qu'au club de tennis pour défrayer l'installation de l'éclairage sur les deux terrains. Au programme cette année : bingo, soirées avec disco, tournois de balle molle, de pétanque, de tennis de table et de fers, exposition d'antiquités, rallye-bottines, spectacle d'amateurs, souper du 8e anniversaire, messe sous le chapiteau, encan, présentation des équipements des pompiers, spectacles de Sylvie Gallant et tirage de la loterie.

**127 travailleurs privés de contrat de coupe**

**Gaspésia rompt avec les firmes forestières**

GASPÉ — Même si une partie des travaux de coupe en forêt reprennent dès mardi, les entreprises forestières de Gaspé et de Percé, viennent presque de subir leur coup de grâce. La compagnie papetière Gaspésia, de Chandler, a décidé de ne plus s'approvisionner auprès d'elles l'été prochain. Ce qui met un terme, à une collaboration de près de 18 ans.

par **MARIE-LISE DIONNE**  
collaboration spéciale

Une nouvelle que les entreprises qualifient de vrai drame humain, puisés leurs 127 ouvriers forestiers déjà fortement ébranlés seront sans contrat de

coupe l'an prochain. Pire encore, les deux regroupements soutiennent que cela affectera également les travaux de reboisement, mettant ainsi en péril 70 autres emplois.

Selon le directeur général des entreprises forestières de

Gaspé, M. Michel Joncas, en n'achetant plus de bois de quatre pieds des deux organismes, la papeterie de Chandler se tournera davantage vers le copeau, ce qui lui permettra d'économiser sur les coûts d'approvisionnement.

Déjà, les entreprises mentionnent qu'un comité de travail veillera à trouver une solution avant de sombrer dans le marasme. « Nous avons un chiffre d'affaires de 2 millions \$ annuellement. En perdant tout, on chuterait à 350 000 \$. A ce

rythme on ne tiendra pas le coup », raconte M. Joncas.

Entre-temps, les 50 travailleurs de Percé mis à pied la semaine dernière, reprennent la coupe en forêt, mardi matin. Leur employeur a décidé d'accepter l'offre de la compagnie. La Gaspésia se propose de payer d'ici décembre le bois déjà coupé et d'assumer les intérêts bancaires des prêts contractés par les entreprises jusqu'à la fin du présent contrat, soit en mars. « Malgré

ça, dit le directeur général des entreprises de Percé, M. Michel Bouchard, il manquera deux semaines à mes hommes pour qu'ils aient du chômage. Mais nous gardons contact avec le député André Beaudin pour obtenir des programmes spéciaux. »

Quant au regroupement de Gaspé, au moment de mettre sous presse, il n'avait arrêté encore aucune décision. Du côté de la papeterie elle souhaite ne plus émettre de commentaires sur ce dossier.

**Sainte-Irène**

**Colloque sur les « déchets de coupe »**

SAINTE-IRÈNE — Des experts scientifiques du Sénégal, de la Belgique de la France et, bien entendu, du Québec participent depuis hier et jusqu'à demain au 4e Colloque international sur le bois fragmentés, communément appelés « déchets de coupe ».

par **GILLES GAGNÉ**  
collaboration spéciale

Environ 150 personnes travaillant en recherche, en foresterie et en agriculture, s'entreprendront ainsi sur l'utilisation de ce bois dans l'enrichissement des sols forestiers et agricoles.

Le colloque, qui s'inscrit dans le programme d'activités de la Capitale forestière canadienne 1993 de la vallée de la Matapédia, servira aussi de mise à jour pour les recherches menées dans plusieurs continents et permettra d'instaurer un réseau de communication entre les chercheurs d'expression française.

Ce bois, souvent tout simple-

ment empilés en tas sur les terrains de coupe forestière, se compose de toutes les branches d'un arbre ayant un diamètre inférieur à sept centimètres.

Des études ont établi que ces résidus contiennent 75 % des acides aminés, des protéines et des sels minéraux de l'arbre. Lorsque ces déchets de coupe sont broyés et épandus sur un terrain, ils contribuent de façon très active à l'enrichissement des sols en étant digérés organiquement.

Plus d'une douzaine de conférenciers ont présenté sous divers angles les expériences dont ces déchets font l'objet. L'essentiel des activités intérieures se déroule à la station sportive Val d'Irène.



**Vélogan réussi à Saint-Octave-de-l'Avenir**

Cent-cinquante-sept personnes se sont inscrites au 7e Vélogan de Saint-Octave-de-l'Avenir. Seule activité à caractère compétitif, le spectaculaire saut de vélo a regroupé 28 participants. Chez les seniors, Josée Tremblay franchissait neuf mètres avant de toucher l'eau, tandis que Patrick Langlais réussissait le plus long saut de la journée, avec 15 mètres. Chez les juniors, Julie Pelletier et Vincent Dubé effectuaient des sauts respectifs de 12 et 14 mètres.

**Boulangerie Pelletier à Matane**

**Les employés syndiqués disent oui aux conditions patronales**

MATANE — Les employés syndiqués de la Boulangerie Pelletier, de Matane, une division de Multi-Markets, ont accepté mercredi dans une proportion de 75 %, les concessions demandées par leur employeur. Cette acceptation garantit que la production ne sera pas transférée vers Québec ou Montréal comme on le craignait au cours de l'été.

par **ROMAIN PELLETIER**  
collaboration spéciale

Les travailleurs ont dit OUI à une diminution des heures garanties de travail payé. Ainsi, à compter du 19 septembre, le nombre d'heures de travail garanties passera de 42 heures et demie à 40 heures, pour un premier groupe, ou 35 heures, pour le second. Entre 40 et 50 travailleurs, principalement affectés à la fabrication du pain, à l'expédition et à l'entretien, sont touchés par cette restructuration. Ils gagnent en moyenne 13,60 \$ l'heure.

Par contre, les syndiqués seront payés à temps supplémentaire après moins d'heures de travail; ils toucheront, le 15 novembre, autour de 4,5 % d'augmentation de salaire, selon les groupes d'employés.

Selon le conseiller syndical des Métallos, Roland Labonté, les employés recevront alors sensiblement le même salaire qu'ils touchent présentement. « Il n'est pas agréable d'accorder de telles concessions, mais les travailleurs ont accepté à cause de la situation économique actuelle. Ils pourront dire qu'ils ont fait ce qu'il fallait

pour sauver leur job. Reste à l'employeur à faire son bout ».

Selon le vice-président aux ressources humaines de Multi-Markets, Louis Roberge, la plus grande marge de manoeuvre accordée par les syndiqués aidera à maintenir les activités à l'usine et les parts de marché. « Matane était la seule de nos 16 usines où la garantie d'heures de travail payées était aussi élevée. Avec une baisse du volume de production, nous risquions de nous retrouver avec du temps non productif à payer ».

Et comme prévu, il n'y aura plus de production de pains de fantaisie (hot-dog, hamburger, etc.) à compter du 17 septembre. Neuf travailleurs perdront leur emploi. En tout, l'usine qui produit 210 000 pains par semaine emploie 135 personnes.

**Le chef Léo Lessard porte plainte contre des agents de la SQ à Rimouski**

RIMOUSKI — Le directeur de la sûreté municipale de Rimouski, M. Léo Lessard, a déposé une plainte au bureau du Commissaire de la déontologie policière du Québec contre trois agents de la Sûreté du Québec (poste de Rimouski).

par **ERNIE WELLS**  
collaboration spéciale

Le chef de police, suspendu sans solde le 10 août et sur qui pèsent deux accusations de garde et de contrôle d'un véhicule avec facultés affaiblies par l'alcool et refus de fournir un test d'haleine, en aurait contre la façon dont les trois agents de la SQ ont conduit leur enquête.

Au bureau du Commissaire de la déontologie policière, le porte-parole Serge Fortin s'est refusé à tout commentaire. « Toute plainte demeure confidentielle jusqu'à ce que des accusations soient portées ». Le porte-parole de la SQ à Rimouski, l'agent Bruno Latour, a confirmé la plainte.

M. Lessard conteste par ailleurs sa suspension en cour du Québec. L'officier de police dit que les motifs de sa suspension sont abusifs et Rimouski l'a condamné avant jugement. M. Lessard, qui a plaidé non coupable aux deux accusations, doit se représenter devant la justice le 17 septembre

Hier, Rimouski a confirmé en l'absence d'un directeur, la nomination du capitaine Gaëtan-R. Gagné au poste d'officier responsable du service de police. Le capitaine Gagné profite-

ra d'une hausse de 8 % de sa rémunération durant l'absence d'un directeur de police.



Le chef de police Léo Lessard est suspendu sans solde, depuis le 10 août.

**En Bref**

**Personne disparue**

SEPT-ÎLES — Un avis de recherche pour Mme Cindy Peddle, 29 ans, de la rue Humphrey, à Sept-Îles, a été lancé par la police municipale de cette ville. Mme Peddle a été vue pour la dernière fois le 24 août 1993, au 279, rue Humphrey entre 20 et 21 h. Elle a les cheveux teints en blond, les yeux bleus, mesure 1m70 (5'7) et pèse environ 57kg (125 lb). Elle portait lors de sa disparition, un jean délavé bleu clair avec poches sur le devant et un t-shirt rouge ou rose. Toute information permettant de la retrouver, peut être communiquée à la police au 962-4415 si de l'extérieur de Sept-Îles, ou le 415 si vous demeurez dans les limites de la ville. On peut signaler aussi le 964-3290, bureau des enquêtes criminelles, et demander le détective Michel Lepage.